

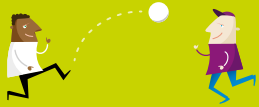
# Une charte pour **mieux vivre ensemble**



## Préambule

Une charte est un ensemble de règles et de principes fondamentaux de fonctionnement d'un organisme ou d'une institution. Fruit d'un travail collectif entre les locataires et Val Touraine Habitat, cette charte vise à développer les bonnes pratiques, dans l'espoir que chacun se l'approprie.

Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !



## Respecter les règles pour Mieux vivre ensemble

Depuis quelques temps, vous êtes de plus en plus nombreux à déplorer incivilités, nuisances et perte des valeurs collectives. Ainsi, il faut savoir que le bruit est générateur de la majorité des conflits entre voisins, qu'un minimum de concertation pourrait facilement éviter.

Face à ce constat, nous avons souhaité réagir avec cette 2<sup>e</sup> édition de la charte du « Mieux vivre ensemble » à laquelle le Conseil de concertation locative et le groupe des Locataires référents ont été associés et je les en remercie.

Nous avons tenu compte de leurs remarques et propositions, afin que cette charte constitue un outil utile au bon déroulement de la vie en communauté.

En effet, en respectant les droits et devoirs de chacun, vous pouvez contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie par des gestes simples, d'attention aux autres et de courtoisie élémentaire !

Notre volonté est de continuer à renforcer nos actions de proximité pour vous rendre le meilleur service au meilleur coût, partout dans l'Indre-et-Loire ; par exemple avec la création d'un Pôle Médiation et tranquillité au service de la résolution des troubles de voisinage. Or, cette volonté n'a de sens que si elle est partagée par le plus grand nombre, c'est pour cette raison qu'il nous faut en toute circonstance favoriser le dialogue.

Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

Bien cordialement

  
Jean Luc Triollet  
Directeur général



Je veille au calme de mon foyer,  
car le bruit entraîne la majorité  
des conflits entre voisins.



Tranquillité

« Limitons les nuisances  
Pour mieux vivre ensemble »

**IL EST LARGEMENT POSSIBLE DE LIMITER LES NUISANCES :**

- ⊙ Évitions les éclats de voix, les claquements de portes ou les déplacements de meubles à tout moment.
- ⊙ Retirons les chaussures bruyantes.
- ⊙ Reportons les travaux d'entretien ou de bricolage tardifs et matinaux. Se renseigner auprès de la mairie pour connaître les tolérances.
- ⊙ Prévenons les voisins lorsqu'une fête est organisée exceptionnellement.
- ⊙ Réduisons le volume des radios, télévisions, chaînes stéréo, instruments de musique.
- ⊙ N'autorisons pas les jeux d'enfants dans les parties communes. Les parents sont responsables de leurs enfants en toute circonstance.

# Savoir-vivre

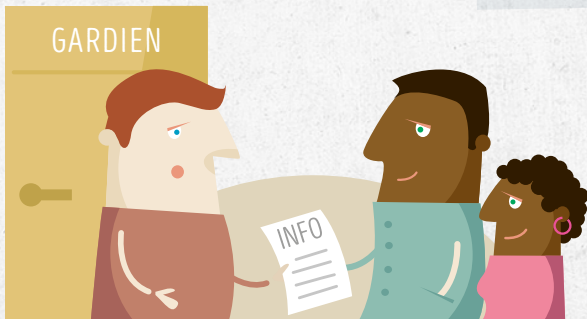
## Propreté

*« Pour se sentir bien chez soi, il est essentiel que chacun prenne soin de conserver les parties communes en bon état. »*

### COMMENT ?

- ⊙ En ne laissant rien dans les escaliers, couloirs et autres parties communes (ni poubelles, ni cycles, ni chaussures, ni fleurs, ni mobilier...) y compris au dernier étage.
- ⊙ En nettoyant au plus vite les salissures.
- ⊙ En respectant l'interdiction de fumer dans les parties communes.
- ⊙ En jetant notre mégot dans un cendrier ou en le gardant dans notre paquet en attendant de trouver une poubelle.
- ⊙ En respectant le travail des employés d'immeuble.
- ⊙ En prenant nos dispositions lors d'opérations d'entretien, de désinfection / désinsectisation pour que notre logement soit traité, même en cas d'absence.

### GARDIEN



# Savoir-vivre

## Animaux

*« Les animaux sont acceptés dans le cadre des lois en vigueur : veillons à ce qu'ils n'occasionnent aucune gêne pour nos voisins. »*

### COMMENT ?

- ⊙ En tenant notre chien en laisse.
- ⊙ En ne le laissant pas seul trop longtemps.
- ⊙ En ramassant les déjections que notre chien peut laisser sur la voie publique, les pelouses ou accidentellement dans les parties communes.
- ⊙ En étant responsable de notre animal et en nous assurant qu'il n'effraie ou n'embête pas nos voisins, même en notre absence.
- ⊙ En ne distribuant pas de nourriture aux animaux extérieurs (chats, pigeons...).



# Le bruit, première source de conflit entre voisins



## Soyons attentifs à nos voisins et privilégions le dialogue

### Qu'est ce qu'un trouble anormal de voisinage ?

C'est une gêne intense, continue ou répétée constitutif d'un usage non paisible des lieux par le voisinage.

Le bruit fait partie de la vie. Toutes les activités bruyantes ne sont pas forcément synonymes de trouble de voisinage.

### Que faire en situation de trouble de voisinage ?

Tout d'abord, tentons de régler directement le différend avec le voisin par le dialogue.

Si le dialogue ne permet pas d'apporter de solution, rédigez une réclamation écrite, factuelle et circonstanciée auprès de votre agence.

### A quoi sert le pôle médiation et tranquillité ?

C'est un nouveau service de proximité qui intervient dans la résolution des troubles de voisinage de **niveau 2\*** à la demande des agences.



Le pôle médiation et tranquillité ne peut pas être saisi directement par les locataires.

\* Situations à répétition ou s'installant dans le temps nécessitant un suivi régulier et/ou la mise en place d'une médiation.

# Respect

C'est le moteur  
de la vie  
quotidienne!



## Vie collective

*« Gardons notre calme et demeurons  
courtois en toutes circonstances »*

- ⦿ Privilégions le dialogue et la connaissance de l'autre, dans le respect mutuel.
- ⦿ Préservons notre cadre de vie en évitant de salir et d'abîmer.
- ⦿ Dans un souci d'hygiène, évitons de secouer tapis, balais ou paillasons et de jeter quoi que ce soit par les fenêtres.
- ⦿ Dans un souci d'esthétique, n'étendons pas notre linge et tapis de façon visible sur notre terrasse, nos jardins ou la rembarde de notre balcon.
- ⦿ N'installons pas de canisses (sauf autorisation express), et ne déposons pas d'encombrants n'importe où.
- ⦿ Favorisons la concertation et donnons notre avis sur les sujets de la vie quotidienne auprès de notre agence.
- ⦿ Participons aux réunions de concertation avec VTH.
- ⚠ L'installation de paraboles est soumise à autorisation. Renseignements auprès de votre agence.

# Respect

## Confiance

*« Le secret d'une relation  
bailleur-locataire sereine »*

- ⦿ Val Touraine Habitat s'engage à répondre à nos demandes, et réciproquement.
- ⦿ Val Touraine Habitat s'engage à prévenir les locataires de toute intervention (désinsectisation, travaux, entretiens...).
- ⦿ Nous avons des interlocuteurs de proximité identifiés : employés d'immeuble, chargés de médiation, chargés de secteur, gardiens...
- ⚠ Nous informons l'agence de tout changement de situation ou de difficultés de paiement de notre loyer sans attendre.

Je profite de la  
présence des  
interlocuteurs  
de proximité  
pour dialoguer  
et m'informer



# Cadre de vie

# Cadre de vie

## Environnement

*« Participons à rendre la planète plus vivable pour tous »*

- ⊙ Val Touraine Habitat nous informe des actions mises en œuvre dans le cadre de la démarche de Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE) et nous pouvons devenir acteurs de la démarche. **Exemple** : VTH s'est engagé dans une action de préservation de la biodiversité en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Touraine) dans le but de protéger les hirondelles.
- ⊙ Effectuons le tri sélectif des déchets et veillons à les déposer dans les conteneurs adéquats.

Pour bâtir un avenir durable et solidaire



- ⊙ Déposons nos ordures dans les poubelles, containers et locaux prévus à cet effet.
- ⊙ Évacuons les encombrants à la déchèterie et utilisons les locaux prévus à cet effet.
- ⊙ Veillons en toutes circonstances aux économies d'énergie.
- ⊙ Utilisons l'espace personnel du site Internet de Val Touraine Habitat pour économiser le papier : [www.valtourainehabitat.fr](http://www.valtourainehabitat.fr)



## Mobilité

*« Au volant, restons courtois »*



- ⊙ Circulons le plus lentement possible afin d'éviter tout accident.
- ⊙ Évitions les tours de voitures et scooters à proximité des habitations.
- ⊙ N'utilisons pas notre klaxon inconsidérément.
- ⊙ Respectons les emplacements handicapés, les passages piétons et les accès pompiers.
- ⊙ Favorisons les circulations douces et les transports collectifs.
- ⊙ Ne stationnons pas sur les trottoirs, les espaces verts, les espaces réservés aux containers d'ordures ménagères, devant les boîtes à lettres ou de façon à gêner la circulation.
- ⊙ Garons les scooters dans les lieux prévus à cet effet.
- ⊙ Respectons les règles de vie commune en invitant les proches qui nous rendent visite à ne pas monopoliser les places de stationnement du quartier.

# Les engagements des partenaires

*Val Touraine Habitat et les associations de locataires  
sont signataires et s'engagent à promouvoir  
la charte du mieux vivre ensemble.*

La charte n'est que le socle du mieux vivre. Il appartient à chacun d'entre nous de contribuer à sa mise en œuvre concrète au quotidien. Le mieux vivre ensemble est l'affaire de tous !



Association Force  
Ouvrière Consommateurs  
de Touraine  
afoc37@hotmail.fr  
06 87 14 95 87



Consommation,  
Logement  
et Cadre de Vie  
clcv.indreetloire@gmail.com  
02 47 72 71 69



Confédération Nationale  
du Logement  
cni.37@numericable.fr  
02 47 75 02 06



Association Indecosa  
CGT 37  
indecosactg37@free.fr  
02 47 38 61 29



Val Touraine Habitat,  
**Jean Luc Triollet**  
Directeur général